COMMUNE DE MATHAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

1/5000

SERVITUDES

Modifications et Mises à jour	
06/04/2007	Approbation du PLU
07/02/2012	Màj servitude protection des eaux potables
13/02/2012	Approbation modification 1

Vu pour être annexé
à la délibération du 13 février 2012
Le Maire,

Visa de la Sous-Préfecture

Avec la collaboration de
l'Agence de Développement et d'Urbanisme
du Pays de Montbéliard
et de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Montbéliard

Document établi par l'atelier d'urbanisme et d'architecture
Philippe REGNIER pour approbation du PLU

Fond cadastral mis à jour en Juillet 2011
Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés
Origine PMA - Droits réservés

LIAISON HERTZIENNE ETUPES EDF - VYT LES BELVOIR (couloir 200m)

63 KV ETUPES - LIEBVILLERS - CHATELOT

63 KV ETUPES - LIEBVILLERS - VALENTIGNEY - PONT-DE-ROIDE

63 KV ETUPES - MONTBELIARD - MANDEURE

63 KV ETUPES - LIEBVILLERS - CHATELOT

63 KV ETUPES - MONTBELIARD - MANDEURE

PR 100 MATHAY - PONT-DE-ROIDE

225 KV ETUPES - MAMBELIN 2

LEGENDE

	A1	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.
	A5	Servitudes relatives au passage des conduites d'eau et assainissement
	AC1	Servitudes de protection des monuments historiques
	PPRI	Servitudes relatives aux zones submersibles
	I3	Servitudes relatives aux canalisations de transport de gaz
	I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique).
		Servitudes relatives à la zone spéciale de dégagement de la liaison hertzienne Etupes EDF - Vyt Les Belvoir (couloir 200m).
	I6	Périmètre carrière existante et extension
	T1	Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives aux chemins de fer.
		Protection du captage d'eau potable - périmètre de protection immédiat
		Protection du captage d'eau potable - périmètre de protection rapproché A
		Protection du captage d'eau potable - périmètre de protection rapproché I